

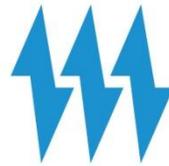
REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC-SOCIETE MERE)



Projet d'Interconnexion Electrique en 225 kV Mauritanie-Mali et de développement de centrales solaires associées (PIEMM)

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°10/CMI/2025 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'INGENIEURS CONSEILS OU GROUPEMENT DE BUREAUX) POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LIGNES 225 kV BITERNES NOUAKCHOTT - ALEG ET EL GHAIRE - KIFFA AINSI LES POSTES ASSOCIES

Financement : Agence Française de Développement /Banque Africaine de Développement (BAD)

Référence de l'avis : AMI N°10/CMI/2025

Juin 2025

Les Gouvernements de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement et de l'Agence Française de Développement afin de couvrir le coût de réalisation du **Projet d'Interconnexion Electrique en 225 kV Mauritanie-Mali et de développement des centrales solaires associées (PIEMM)** qui s'inscrit dans le cadre des Programmes Nationaux de Développement du secteur de l'énergie électrique en Mauritanie et au Mali

Une partie du montant du prêt reçu est rétrocédée à la Société Mauritanienne de l'Electricité (SOMELEC-Société mère), qui est l'Agence d'exécution en charge de la réalisation des lots 1 et 3 dudit projet.

La SOMELEC-Société mère a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services de consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux de :

- **Lot I.A** : Construction du Post Est 225/33kV De Nouakchott et son raccordement au réseau de transport de la SOMELEC (Ligne 225 kV Nouakchott – Keur Peur) ;
- **Lot I.B** : Construction de la ligne bi-terne HT 225 kV entre Nouakchott – Aleg et la ligne 90 kV entre le nouveau poste 225/90/33kV d'Aleg et le poste 90/33kV d'Aleg ainsi que la construction d'un nouveau poste 225/90/33 kV à Aleg et l'extension du poste existant 90/33 kV d'Aleg ;
- **Lot I. D** : Construction de la ligne bi-terne HT 225 kV entre El Ghair - Kiffa.

Les missions de l'Ingénieur Conseil portent notamment sur :

- l'assistance à l'équipe du Maître d'Ouvrage dans la phase sélection des entreprises;
- le contrôle et la vérification des études d'exécution, de la fabrication, du transport et des fournitures ;
- le contrôle et la surveillance de l'exécution des travaux au siège et sur site ;
- le suivi des aspects liés à l'environnement, et au social, santé et sécurité conformément aux dispositions des marchés et aux obligations du PGES ;
- la coordination des activités de libération des emprises dans le cadre de la mise en œuvre du PAR ;
- l'assistance du Maître d'Ouvrage dans les tâches de suivi contractuel et financier, la validation des décomptes et la vérification factures
- le contrôle et la réception des équipements en usine et sur les sites ;
- le suivi des calendriers de fourniture et livraison des équipements ;
- le contrôle, la surveillance et la réception des travaux y compris durant les phases d'essais et de mise en service ;
- la coordination entre les entreprises en charge des 2 parties ;
- l'assistance du Maître d'Ouvrage pendant la période de garantie ;
- la réalisation de prestations spécifiques liées à la formation et au transfert des connaissances au bénéfice du personnel du Maître d'Ouvrage.

Dans le respect des règles de l'art et suivant les prescriptions techniques des contrats de construction, les Services du Consultant seront réalisés, en conformité avec les textes législatifs et réglementaires, les Directives Générales de l'Environnement, Hygiène et Sécurité et toute autre pratique recommandée en la matière.

La période de mise en œuvre du Contrat est de **48 mois** dont **12 mois** pour la période de garantie. Elle prend effet à compter de la date de commencement des prestations du Consultant.

La Société Mauritanienne de l'Electricité (SOMELEC-Société mère), invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations en langue française sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour la réalisation des Services attendus (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans des prestations similaires et notamment les références attestées concernant l'exécution des contrats analogues, l'organisation technique et managériale, les qualifications générale et spécifique ainsi que le nombre d'experts, etc.). Les Consultants intéressés peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

La méthode de sélection retenue sera celle basée sur la Qualité et le Coût (SBQC), conformément aux procédures de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Les critères d'évaluation pour la liste restreinte, notés sur un total de 100 points, sont les suivants :

- ✓ Expérience générale du Consultant dans le domaine, notée sur 20 points à raison de 1 point par année d'expérience jusqu'à concurrence des **(20 points)** ;
- ✓ Expériences spécifiques (références similaires (de lignes haute tension HTB et des postes HTB justifiées/attestées), notées sur 60 points à raison de 10 points par expérience spécifique jusqu'à concurrence des **(60 points)** ;
- ✓ Organisation technique et managériale/capacités techniques et de gestion (capacité de mobilisation du personnel adéquat pour assurer les prestations), notée sur **(10 points)** ;
- ✓ Certification ISO 9001, 14001 et 45001, en cas de groupements uniquement le chef de file, notée sur 6 points à raison de 2 points par certification jusqu'à concurrence des **(6 points)** ;
- ✓ Expérience de travail dans la sous-région ouest africaine **(2 points)** ;
- ✓ Expérience de travail en Mauritanie **(2 points)**.

NB :

- ❖ *en cas d'égalité de notes, les candidats seront départagés sur la base du nombre d'expériences spécifiques justifiées ;*
- ❖ *la priorité de classement sera donnée aux Consultants ayant la ou les certifications indiquées ci-dessus ;*
- ❖ *chaque référence est à résumer sur une fiche de projet ;*
- ❖ *ne seront prises en compte que les références justifiées/attestées (attestations de bonne fin d'exécution à joindre et au besoin traduites en français et certifiées par l'autorité contractante) avec les coordonnées accessibles des Clients permettant la vérification éventuelle des informations fournies.*

Une demande de proposition (DP) sera adressée à la liste restreinte retenus.

- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la « *Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement* », édition Août 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Pour toute information complémentaire ou clarification les consultants intéressés peuvent s'adresser par écrit à :

Monsieur le Conseiller Spécial Chargée de la Cellule des marchés du Groupe
SOMELEC

Direction Générale de la SOMELEC- Société mère

Cellule Chargée des Marchés

4ème étage

Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355

Nouakchott (Mauritanie)

Téléphone fixe : 00 222 45 29 03 89

Mail : cmsomelec@gmail.com

En mettant en copie le projet : piemm@somelec.mr

DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les dossiers de manifestations d'intérêt, rédigés en langue française doivent être remis **au Secrétariat de la Cellule des Marchés du Groupe SOMELEC** ou transmis par voie électronique au plus tard le **07/07/2025 à 12 :00 heures locale GMT**, à l'adresse ci-après :

La Cellule Chargée des Marchés du Groupe SOMELEC

Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355

Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89

Email : cmsomelec@gmail.com ;

Nouakchott (Mauritanie)

Le Dossier de candidature doit porter la mention suivante :

« Appel à manifestation d'intérêt n° 10/CMI/2025 pour le recrutement d'un consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction des lignes 225 kV bi-ternes Nouakchott - Aleg et El Ghaira - Kiffa ainsi que les postes associés ».

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES
D'INVESTISSEMENT DU GROUPE SOMELEC**

Dr. Sidi Salem MOHAMED EL ABD